

Résidence seniors Le 1^{er} dossier mixte alsacien sort de terre



Déchets alimentaires
La collecte arrive
à Molsheim



Un hommage appuyé
À la mémoire
des "Magré-Nous"



Il y a 500 ans...
Érasme Gerber et
la guerre des Paysans





Carrefour city
 2 RUE DU DÉPUTÉ GERARD LEHN
 67120 MOLSHEIM

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 7H À 20H ET LE DIMANCHE DES 9H

LES PETITS de votre magasin

- RETRAIT COLIS
- PAIN CUIT SUR PLACE
- POINT CAFÉ
- LAVERIE AUTOMATIQUE
- GAZ

-10% SUR TOUS LES PRODUITS & LÉGENDES
-10% SUR TOUS CARREFOUR BOX
-15% SUR TOUTES LES MARQUES CARREFOUR

ALSAVERT
 L'entreprise du paysage

services à la personne

Création d'aménagements paysagers - Entretien annuel

Espace bien-être :
 Piscine, SPA, Sauna, Hammam

03 88 38 25 35

1 Route de Flexbourg - BERGBIETEN
www.alsavert.com

f Instagram

Au sommaire

DOSSIER

Résidence seniors

Le chantier a démarré Pages 4 à 7

ENVIRONNEMENT

Tri des déchets alimentaires

La collecte arrive à Molsheim Pages 8 et 9

ÉVÉNEMENT

La Ville de Molsheim rend hommage aux oubliés de l'histoire

À la mémoire des "Malgré-Nous" Pages 10 et 11

HISTOIRE

Il y a 500 ans

Érasme Gerber, Molsheim et la guerre des Paysans (1525) Pages 12 et 13

Camille Schneider (1900 - 1978)

Le promoteur de la fête des Mères Page 14

REPORTAGE

Concours miss Belle en forme Alsace 2025

Voter pour la candidate n°4 ! Page 15

VIE LOCALE

Association culturelle turque

Le fruit d'une belle mobilisation Pages 16 et 17

SPORT

Aïkido club de Molsheim

Un art de vivre avant tout Page 18

Judo club de Molsheim

Une double consécration pour Marie-Paule Panza Page 19

SERVICES TECHNIQUES - TRAVAUX

Aménagement entrée Sud côté centre-ville

Première étape : Desservir la Maison médicale Pages 20 et 21

Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux Pages 22 et 23

COMMERCE

Quoi de neuf Page 24

ÉTAT CIVIL

Carnets rose et blanc Page 25

DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS

Les tribunes Page 26

En couverture, la pose de la première pierre de la Résidence seniors

photo Régine Sérange

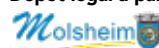
Directeur de la publication : Laurent Furst
Comité de rédaction : Laurent Furst, Grégory Oswald et Régine Sérange

Relecture : Martine Barthel, Annette Krieger, Chantal Jeanpert, Nathalie Schramm, Renée Serrats et Valérie Viennot

Coordination et mise en page : Régine Sérange
Photos : Mairie de Molsheim et documents remis

Publicité & impression : Bucerep Imprimerie

Edité à 5 250 exemplaires -
 Dépôt légal à parution - ISSN 2967-8307 - www.molsheim.fr



Le Molshémien à scanner et à feuilleter :





Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Rarement Molsheim aura vu autant de dossiers avancer comme aujourd'hui :

- Il y a quelques jours nous avons posé la 1^{ère} pierre de la Résidence seniors, elle sera opérationnelle dans 18 mois.
- La maison médicale est presque terminée.
- Nous venons d'obtenir les autorisations pour la réhabilitation de la bibliothèque de la chartreuse, qui va donc enfin pouvoir entrer en phase active.
- La restauration du mur historique au niveau de la poudrière se précise.
- Avec l'installation de la passerelle qui nous a causé bien des soucis, l'aménagement du quartier Henri-Meck s'achève.
- Le remplacement du pont du passage Mistler, chantier complexe a bien avancé et les voiries adjacentes vont être remises à neuf.
- Devant la maison médicale, l'allée Pierre Klingenfus va être prolongée. Elle reliera la route de Dachstein à l'entrée arrière du cimetière.
- Le parking derrière la chartreuse va être refait suite aux fouilles archéologiques, sous réserve bien sûr, d'autorisations complémentaires.
- Actuellement 662 luminaires sont en cours d'équipement avec la technologie Led ce qui nous, permettra d'atteindre 80 % de l'objectif recherché.
- La rénovation/extension de l'école de la Bruche a désormais démarré.
- Le permis de construire du nouveau dojo, derrière le gymnase Atalante, est signé et les appels d'offre sont en cours.
- Le rugby sera doté d'un terrain synthétique et le club de tennis de deux terrains de padel.
- Les réseaux d'eau et d'assainissement des rues Kling, Wernert et Chanoine Gass vont être remplacés, puis les voiries rénovées.
- Suite à un problème administratif la Communauté de communes a dû redéposer un permis de construire modifié pour la piscine, mais les travaux vont bien débuter au courant de l'été.

C'est réellement un bonheur de voir les dossiers aboutir et de regarder notre Ville s'équiper et avancer ainsi. Mais il y a tout de même un motif de mécontentement. Le gouvernement vient d'augmenter les cotisations retraites de nos agents de 75 000 € par an sur 4 ans soit 300 000 € dans 48 mois. Il vient aussi de baisser une compensation de 94 000 € et d'inventer un prélèvement sur les grandes collectivités... Soit 134 000 € pour nous ! Le coût de ces décisions est lourd pour notre budget. Heureusement, nous pouvons compter sur le dynamisme de notre tissu économique et sur la santé financière de notre Ville qui nous permettent encore d'avancer et de construire l'avenir de notre cité.

Très cordialement à vous,

Votre Maire,
Laurent Furst



Résidence seniors - visuel non contractuel -
© Bik architecture Grand Est

Résidence seniors

Le chantier a démarré !

Après plusieurs années de préparation, le chantier de la résidence seniors a démarré le jeudi 20 mars sur l'ancien paddock du centre hippique. Elle comporte au total 56 logements : 22 en financement libre et 34 logements conventionnés. C'est le premier dossier mixte qui voit le jour en Alsace !

En 2019, la Ville de Molsheim avait lancé une étude pour recenser le besoin de résidence seniors sur le territoire communal. Les projections réalisées montraient un vieillissement de la population à venir avec plus de 3 000 personnes de plus de 60 ans en 2025, dont notamment une forte hausse des plus de 75 ans. Les structures d'hébergement pour personnes âgées autonomes exercent une attraction croissante chez les aînés à la recherche d'un environnement sécurisé et

confortable. Il s'avère cependant que, quels que soient leurs revenus, tous les seniors éprouvent les mêmes besoins et rencontrent les mêmes difficultés liées au vieillissement (isolement, solitude, accessibilité du logement...)

Fort de ce constat, la Ville s'est fixé comme objectif **la construction d'une résidence seniors mixte alliant logements conventionnés et non conventionnés accessibles à tous les seniors autonomes et ce, quels que soient leurs revenus !**

La localisation

Pour mener à bien ce dossier, il s'agissait avant tout de déterminer la localisation du futur bâtiment. La pression foncière étant forte sur le territoire, la Ville a jeté son dévolu sur un de ses terrains : l'ancien paddock du club hippique au quartier du Zich. "La résidence seniors sera érigée dans un cadre idéal à proximité à la fois du centre-ville et des résidences des Peupliers et du Bon-repos", se félicite le maire Laurent Furst.

Trouver le bon partenaire

La localisation étant actée, il fallait trouver le partenaire susceptible de mener à bien ce projet.

"60 à 70 % de la population molshémienne concernée est éligible aux logements aidés, précise le Premier magistrat. Mais une partie de la population en est exclue car disposant d'un revenu juste un peu trop important". D'autres programmes privés sont commercialisés avec des loyers si élevés qu'ils hypothèquent l'accessibilité au plus grand nombre.

La Ville s'est donc tournée vers Alsace habitat. Bien implanté sur le territoire, le bailleur social né de la fusion entre la Sibar et l'Opus 67 a récemment injecté près de 11 millions d'euros pour rénover les logements situés rue Sainte-Odile et quai des Anciens Abattoirs. Par ailleurs, sa forme juridique de société d'économie mixte l'autorisait à entreprendre ce type d'opération. Alsace habitat a donc accepté de s'investir dans ce projet en se conformant aux attentes de la Ville. **Premier programme mixte monté en Alsace**, ce dossier *"en béton"*, comme l'a rappelé le président de la structure, Étienne Wolf, lors de la pose de la première pierre de la résidence le jeudi 20 mars, *"permet de répondre aux attentes des personnes âgées et le maintien à domicile dans de bonnes conditions"*.

56 logements pour un coût total de 10 461 170 € TTC

Le programme comprendra 56 logements de type deux pièces (T2) et trois pièces (T3), dont 34 seront conventionnés et 22 en location libre. Ce type de répartition répond à un besoin réel et permettra aux seniors de choisir un appartement qui



La pose de la première pierre s'est déroulée le jeudi 20 mars en présence (de g. à d.) de Philippe Meyer et Chantal Jeanpert, conseillers européens d'Alsace ; Hélène Kleinhans, responsable de l'agence d'architecture Bik ; Laurent Furst, maire de Molsheim ; Étienne Wolf et Francis Bentz, respectivement président et directeur d'Alsace Habitat.

correspond à la fois à leurs besoins spatiaux et financiers. **Tous les concitoyens pourront ainsi y prétendre.**

Parmi ces 56 logements, on dénombre au total 34 T2 et 22 T3 pour une surface habitable totale de 3 340 m². Tous ces appartements répondront aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et seront proposés exclusivement à la location.

Sont également mis à disposition des résidents :

- une salle commune de 100 m² qui permettra aux résidents de se retrouver pour partager des activités communes
- une cuisine pédagogique équipée d'un espace de cuisson et de plusieurs fours où des ateliers de cuisine pourront se dérouler ; l'un des objectifs visant à créer du lien intergénérationnel
- un bureau polyvalent susceptible d'accueillir des professionnels selon une offre à définir

- un local vélo favorisant les déplacements doux
- des boxes individuels de rangement situés dans les combles de la résidence pour assurer aux seniors un lieu de stockage de leurs biens
- un jardin ombragé et aménagé avec des bancs et des tables de pique-nique. Cet espace facilitera les rencontres entre les seniors et encouragera des moments conviviaux avec leur entourage
- une terrasse accessible aux personnes à mobilité réduite afin de favoriser les animations de plein air et le vivre ensemble autour de repas partagés

Conçu par l'agence d'architecture Bik Grand Est basée à Entzheim, ce projet s'articulera autour **d'un parc public de 17 ares**, aménagé et entretenu par les services municipaux.

La plantation d'arbres contribuera au bien-être de tous les concitoyens.



La Résidence seniors s'intégrera aux aménagements existants comme la Résidence Bon Repos et celle des Peupliers - visuel non contractuel - © Bik architecture Grand Est



La rue du Général Kopp débouchera sur la nouvelle Résidence seniors à la fin du 2^e semestre 2026 - visuel non contractuel - © Bik architecture Grand Est.

Projets en cours et à venir

La Maison médicale Albert Schweitzer

La société KS construction réalise le projet de la Maison médicale Albert Schweitzer après avoir fait l'acquisition du terrain. Actuellement elle aménage les deux parkings (visiteurs et professionnels) situés de part et d'autre du bâtiment.

La Ville entreprend la réalisation de la voirie pour assurer l'accès au bâtiment. Abrisant une pharmacie, plusieurs professionnels de santé dont un cabinet de trois médecins généralistes, un orthoptiste, la structure devrait ouvrir ses portes à la fin du 1^{er} semestre 2025. Il reste encore quelques lots à commercialiser. L'implantation de la Maison médicale sur une partie de l'ancien site Jardina ouvre la porte à une réflexion globale sur l'aménagement commercial du foncier restant et des espaces situés le long des voies ferrées, du passage dénivelé jusqu'au cimetière.

Un projet d'agencement est en cours de réflexion dont la réalisation finira d'embellir ce secteur.

Contact KS construction
Isabelle Copin - tél. 06 61 12 07 70 - icopin@ksgroupe.fr -

Le nouveau Dojo

Voulu et financé par la Ville, ce futur équipement sera davantage adapté aux associations de sports de combat à Molsheim (aïkido, judo, karaté et sambo). L'ancien dojo sera dédié aux activités douces et autres cours actuellement dispensés à la maison du Rott (Pilates, yoga, danse africaine, Qi Gong...) Le permis a été délivré. Les travaux devraient démarrer au courant du mois de juin pour une ouverture programmée à l'été 2026.



La première pierre de la Maison médicale a été posée fin mars 2024, il y a tout juste un an. Située à proximité de la gare, la structure d'une superficie de 1 800 m² sur trois niveaux accueillera des professionnels de santé.



Le futur Dojo sera construit sur une emprise foncière située à l'arrière du gymnase Atalante (Document M Associés).

Tri des déchets alimentaires

La collecte arrive à Molsheim !

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi AGEC) prévoit la généralisation du tri à la source. Chaque habitant devra sélectionner ses biodéchets de manière séparée afin qu'ils soient valorisés. En complément du compostage, le Select'om déploie une collecte des déchets alimentaires en apport volontaire à Molsheim à la fin du premier semestre 2025.

Moins d'ordures ménagères, plus de tri : c'est l'objectif que s'est fixé le Select'om. Pour y parvenir, le syndicat prévoit de diminuer le volume collecté dans les bacs verts.

Valoriser les déchets alimentaires, c'est parti !

Au Select'om, le volume d'ordures ménagères a diminué de 27 % depuis 2010. Malgré cette évolution, les poubelles contiennent encore 1/3 de déchets alimentaires et végétaux et 1/3 de déchets recyclables, soit 129 kg/habitant qui pourraient être valorisés ! Outre l'impact environnemental, le coût financier de l'incinération des ordures ménagères a augmenté de 24 % en 2024 pour s'établir à 3,4 millions d'euros pour les près de 100 000 usagers des 69 communes adhérentes. Aujourd'hui, le Select'om souhaite faire évoluer son offre de services pour s'adapter aux modes de consommation de ses concitoyens, encourager et faciliter leurs efforts de tri et limiter les coûts du service public de gestion des déchets.

2/3 des foyers ne sortent plus leur bac d'ordures ménagères chaque semaine

D'ici fin 2025, tout le territoire du Select'om sera desservi par la collecte des déchets alimentaires en points d'apport volontaire. Sur les communes déjà équipées comme Marlenheim ou Mutzig, **2/3 des foyers ne sortent plus leur bac d'ordures ménagères à la collecte toutes les semaines.**

Dès ce printemps, le Select'om prévoit de déployer ce dispositif à Molsheim. Chaque foyer devra :

- trier les déchets alimentaires à l'aide du bioseau et des sacs en kraft : restes de repas, fruits, légumes, petits déchets verts (lire notre encadré ci-contre)
- déposer les sacs hermétiquement fermés dans un point d'apport volontaire proche de son domicile 1 à 2 fois par semaine.

Alors qu'ils nécessitent aujourd'hui de l'énergie gaspillée pour les incinérer, les déchets alimentaires collectés serviront à produire du biogaz et de l'engrais naturel.



Grâce au Select'om, trier ses déchets alimentaires et déposer son sac hermétiquement fermé dans un abribac est devenu un jeu d'enfants (Document remis).

Le saviez-vous ?

Des ateliers de compostage sont organisés au moins une fois par mois sur le territoire du Select'om. Chaque session donne droit à l'achat d'un composteur en bois subventionné à 50 € au lieu de 90 €*.

En période estivale, le jardin pédagogique du Select'om permet d'aller encore plus loin dans le domaine du jardinage au naturel.

* Consulter les modalités d'obtention du composteur ainsi que le calendrier des ateliers sur le site :

<https://www.select-om.com/>

Le déploiement des bacs de déchets alimentaires : mode d'emploi

À Molsheim, 54 emplacements sont prévus par le Select'om, dont huit équipés de deux bacs. La distribution des dotations de bioseaux et de sacs kraft à chaque foyer est prévue **du lundi 28 avril au samedi 24 mai**.

Les bacs de collecte dénommés abribacs seront installés courant mai. Le quartier des Prés sera le premier secteur à être équipé puis ce sera autour du Zich, du Stierkopf, du Muehlweg / gare et enfin du centre-ville. Les vidanges hebdomadaires démarreront la semaine suivant l'installation.

À noter dans vos agendas :
Réunion d'information le mercredi 21 mai à 19 h
Hôtel de la Monnaie - salle Manderscheidt
 Contact : Select'om - tél. 03 88 47 92 20.



Déchets alimentaires à trier :

Dans le bioseau, on dépose **UNIQUEMENT** les restes de repas (os, arêtes de poissons...), les épluchures de fruits et de légumes, filtres à café, papiers essuie-tout, serviettes en papier blanches, laitages et fromages.

La Ville de Molsheim rend hommage à des oubliés de l'histoire

À la mémoire des "Malgré-Nous" !

À l'occasion du 80^e anniversaire de l'Armistice de 1945, la Ville de Molsheim a décidé de rendre hommage aux 130 000 Alsaciens-Mosellans appelés les "Malgré-Nous". La plupart de ces incorporés de force ont été envoyés sur le front de l'Est, contre leur volonté. 32 000 d'entre eux ont été portés disparus ou sont morts. Parmi eux, 46 hommes de Molsheim sont décédés entre 1943 et 1945.

L'incorporation de force de 130 000 Alsaciens et Mosellans dans les différentes unités militaires allemandes à partir d'août 1942, représente l'un des épisodes les plus tragiques de l'histoire contemporaine de notre Région.

Une réalité absente des livres d'école

Tout a commencé en 1940, quand, suite à un décret signé par Adolf Hitler, le Troisième Reich procède à l'annexion de fait de l'Alsace et de la Moselle, en dehors de toute légalité. Cette situation n'est ni connue ni enseignée dans les livres scolaires. Tout le monde connaît les dénominations de France occupée et de France libre, celle de Vichy. Par contre, beaucoup de Français de l'intérieur continuent à penser que tous les Alsaciens s'engageaient de plein gré et pouvaient échapper à l'incorporation de force... Il n'en était rien : les recrues, âgées de 17 à 35 ans, qui refusaient de porter l'uniforme allemand pouvaient être emmenées en redressement dans le camp de sûreté de Schirmeck, leurs biens confisqués et leurs familles déportées...

Jamais oubliés, toujours présents

Pour rendre hommage à ces soldats, la Ville de Molsheim avait déjà dénommé le passage reliant l'église des Jésuites à l'Hôtel de la Monnaie, passage des "Malgré-



Pour éviter toute désertion, les Alsaciens et Mosellans étaient généralement envoyés sur le front de l'Est. Ils connaîtront des combats en dehors de toute convention internationale. Beaucoup d'entre eux seront capturés par les Russes et envoyés comme prisonniers dans des camps, comme celui de Tambov. (Document remis).

Nous". Aujourd'hui, elle souhaite ancrer cet épisode douloureux de l'histoire alsacienne dans la mémoire collective et interpeller les passants qui empruntent ce cheminement.

Le jeudi 8 mai, seront ainsi inaugurés cinq panneaux.

Richement illustrés, ils survolent l'histoire de l'Alsace. Germanique du Moyen Âge au XVII^e siècle, l'Alsace devient française

jusqu'en 1870, puis allemande jusqu'en 1918. Elle redevient ensuite française à l'exception de cette parenthèse douloureuse des quatre années d'annexion de fait au Troisième Reich. Deux panneaux sont consacrés à cette période de l'incorporation de force. La grande majorité des "Malgré-Nous" ont été versés sur le front de l'Est, pour éviter toute désertion, et ont subi des combats

en dehors de toute convention internationale.

Beaucoup d'entre eux seront capturés par les Russes et envoyés comme prisonniers dans des camps, comme celui de Tambov. Un panneau est entièrement consacré au camp n° 188 de Tambov-Rada. Ouvert en 1942, il voit arriver les premiers Alsaciens-Mosellans en juin 1943. 15 000 hommes y sont ainsi progressivement regroupés de l'été 1943 jusqu'à l'automne 1945. Près de 2 000 y laisseront la vie.

Enfin, le dernier panneau réunit les noms des 46 Molshémiens incorporés de force qui sont morts ou qui ont été portés disparus. Cette liste figure au-dessus d'une illustration de Tomi Ungerer évoquant le *Destin alsacien*...



Vue générale de l'intérieur du camp de sûreté de Schirmeck 1940 - 1944. Réfractaires à l'annexion de fait et à l'incorporation de force, prisonniers de guerre, résistants y ont été internés – (Archives musée de Walbourg).



À Tambov, les conditions de détention sont effroyables. Les prisonniers tentent d'y survivre dans une effrayante promiscuité et dans une hygiène déplorable – (Document remis).



Le dernier « Malgré-Nous » ne rentre en Alsace qu'en 1955. Ils sont tous marqués à vie par cette épreuve, gardant souvent pour eux-mêmes les souvenirs de terribles souffrances – (Document remis).

Un devoir de mémoire

Entre août 1942 et janvier 1945, 130 000 jeunes hommes d'Alsace et de Moselle (soit 10 % de la population) ont été incorporés de force dans l'armée allemande. Ils ont été dénommés les "Malgré-Nous", car c'est contre leur volonté qu'ils ont été contraints de porter un uniforme qui représentait un régime totalitaire qu'ils haïssaient.

- 23 000 d'entre eux ont été tués, la majorité sur le front de l'Est et, plus particulièrement en Russie. **Parmi eux, 46 Molshémiens**
- 9 000 ont été portés disparus, ensevelis sans sépulture sur les différents champs de bataille
- 40 000 ont été blessés, mutilés ou sont devenus invalides

En Alsace, la folie criminelle nazie a fait trois fois plus de victimes que dans le reste de la France !

Il y a 500 ans...

Érasme Gerber, Molsheim et la guerre des Paysans (1525)

Au printemps 1525, une révolte violente éclate dans notre région, animée par le renouveau spirituel de la Réforme protestante et par la revendication d'un mieux-être matériel dans les campagnes ; c'est la "guerre des Paysans", dont le principal meneur est un artisan de Molsheim.

Sujet de l'évêque de Strasbourg, Érasme Gerber apparaît comme un personnage dynamique et rusé, meneur convaincu de la légitimité des causes politiques et religieuses qu'il défendait. Ce tanneur de Molsheim joue un rôle actif au sein du premier noyau de protestataires et prend rapidement la tête de ce mouvement. Sa cause est également marquée par le message évangélique de Martin Luther et aboutit au soulèvement général du printemps 1525.

Le chef d'orchestre de l'insurrection

La Semaine sainte se prête particulièrement bien à cette explosion des campagnes.

C'est ainsi que notre homme fait irruption sur la scène alsacienne le 13 avril 1525 (Jeudi saint), à travers une lettre adressée à l'ancien prévôt de Marlenheim qu'il invite à un rassemblement attendu à Dorlisheim pour le lendemain. Dès ce premier jour, il ne fait pas de doute que Gerber est déjà considéré comme un meneur.

Les représentants de la Ville de Strasbourg veulent désamorcer la bombe et les premières discussions aboutissent à l'idée d'une rencontre prévue le lundi suivant. Mais la situation évolue rapidement. De fait, le Samedi



Dessin de Louis-Philippe Kamm évoquant la guerre des Paysans de 1525. Musée de la Chartreuse, Molsheim (photos Grégory Oswald).

saint (15 avril), les paysans rassemblés à l'église de Dorlisheim sont informés de l'arrestation de deux prédicateurs de Wolxheim, favorables à leur cause.

La lendemain, jour de Pâques (16 avril), la troupe s'empare de l'abbaye bénédictine d'Altorf qui devient l'épicentre du soulèvement. À cette date, Gerber est le capitaine de la bande d'Altorf qui a comme programme d'action les Douze Articles de Memmingen (Souabe) : ceux-ci réclament des pasteurs prêchant l'Évangile, la réduction des dîmes et des corvées, la suppression du servage, la liberté de chasse et de pêche, ainsi qu'une justice

plus équitable par le retour aux anciennes coutumes.

Le même jour, Gerber écrit aux réformateurs et au sénat de Strasbourg, en les priant de le rejoindre à Altorf pour l'aider à défendre et promouvoir l'Évangile. Plutôt que de renvoyer dans leurs foyers les paysans attroupés, il préfère maintenir la pression sur les seigneurs territoriaux.

Le capitaine général de la paysannerie

L'onde de choc de l'insurrection paysanne se propage à la vitesse d'un cheval au galop. Dès le 19 avril, Gerber et les insurgés s'en

prennent à d'autres établissements religieux, dont Saint-Léonard et Truttenhausen. La perspective d'une conciliation avec le pouvoir civil est encore à l'ordre du jour quand, le 24 avril, ses hommes occupent Marmoutier.

Le point de non-retour est atteint avec son manifeste du 29 avril qui proclame la permanence du soulèvement. Cette déclaration n'est rien de moins qu'une mobilisation générale des campagnes. Dans ce but, il ordonne à chaque localité rattachée au mouvement de lui envoyer le quart des hommes valides, avec une rotation hebdomadaire.

Le "congrès de Molsheim"

De retour à Altorf le 2 mai, Gerber prépare le "congrès de Molsheim", c'est-à-dire les états généraux de la paysannerie insurgée qui se tiennent dans notre ville du 4 au 11 mai 1525.

Y sont représentées les dix bandes d'Altorf, de Neuenbourg, de Cleebourg, d'Herbitzheim, de Stephansfeld, d'Ittenwiller, de Truttenhausen, d'Ebersheim-Münster, de Honcourt et de Schwarzach qui le proclament "commandant en chef de toutes les bandes".

À l'issue dudit congrès de Molsheim (11 mai), les treize bandes présentes décrètent la mobilisation générale et promulguent un règlement de campagne, afin de forcer les localités encore neutres à se rallier à l'insurrection. Les dispositions de ces onze articles de guerre s'imposent à tous ceux qui adhèrent au soulèvement, et sont ratifiées par chaque communauté. Comme la menace d'une invasion du duc de Lorraine se précise, Gerber se déplace vers Marmoutier, où il arrive le 12 mai avec sa troupe estimée à 20 000 hommes. L'idée de se

porter en masse vers le col que doit emprunter l'armée lorraine, de le verrouiller et d'y faire converger les renforts venus d'autres bandes indique qu'il s'agit certainement d'un plan d'action préétabli.

Le lendemain, Gerber occupe Saverne – résidence de l'évêque de Strasbourg – où il s'engage à respecter l'autorité épiscopale, les biens de l'évêché, des bourgeois, de la collégiale et du couvent des Franciscains. Le 14 mai, il donne l'ordre aux autres bandes de converger vers Saverne pour barrer la route aux Lorrains.

L'ultime piège de Saverne

Mais ces derniers les prennent de vitesse, assiègent la ville (15 mai) et, dès le lendemain, battent à Lupstein les troupes paysannes venues du Nord pour débloquer Saverne. Ce premier bain de sang fait entre 2 et 4 000 morts dont les ossements sont regroupés dans l'ossuaire du cimetière de Lupstein.

Au matin du 17 mai, Gerber doit se résigner à capituler, sans autre condition que la vie sauve pour les paysans déposant leurs armes. On connaît la suite : l'échauffourée

qui dégénère en massacre des assiégés, l'incursion des Lorrains à l'intérieur de Saverne et la capture de Gerber, dans une salle du château. Dans la foulée, le chef de la bande d'Altorf et son lieutenant sont déferés devant un tribunal improvisé... avant d'être pendus à un saule, le soir même, aux portes de Saverne !

Comme l'écrit si bien le professeur Georges Bischoff: "Érasme Gerber est une comète au firmament de l'histoire de l'Alsace". Loin de l'image consacrée du meneur révolutionnaire déconnecté des réalités du terrain, il incarne le destin d'un homme du peuple, devenu l'acteur principal d'une véritable révolution. Bien plus, sa stature et son destin ont provoqué un événement inédit jusque-là dans l'histoire de l'Alsace : pour la première fois, des délégués venus du Nord au Sud de la région se rencontrent pour décider d'une action commune, en dehors du cadre officiel, tout en défiant le pouvoir en place. Aussi peut-on raisonnablement considérer notre Molshémien comme le "père de l'Alsace moderne".

Grégory OSWALD



Emblème de tanneur représentant un racloir.
Daté de 1533, il constitue le plus ancien emblème de métier conservé à Molsheim.

Camille Schneider (1900-1978)

Le promoteur de la fête des Mères

Si la plupart des Molshémiens savent situer le lycée Camille-Schneider, bien peu d'entre eux connaissent, en revanche, la vie et l'œuvre de cet homme de lettres, considéré comme l'un des animateurs de la littérature régionale au cours du XX^e siècle. Cette année, la Ville fête les 125 ans de sa naissance.



Portrait de Camille Schneider
Paul Weiss - 1954.

Fils du modelleur Edouard Schneider et d'Élisabeth Denni, Camille est né à Molsheim le 29 novembre 1900, dans la maison paternelle du quartier de la gare. Lycéen à Strasbourg pendant la Grande Guerre, il fait ses études à la faculté de lettres, puis devient lecteur d'allemand à l'université de Poitiers, de 1925 à 1927. Fondateur en 1928 de la Société des écrivains d'Alsace et de Lorraine, il en assure le secrétariat général jusqu'en 1950.

En avril 1935, il épouse Elsa Madeleine Steinmetz. Replié à Vagniez de septembre 1939 à juillet 1940, il rentre alors à Strasbourg, où il fait paraître – dans l'anonymat – 37 numéros de L'Alsace-Journal Libre, premier journal de la France résistante clandestine !...

Il confie également des articles

à plusieurs périodiques : le *Nouvel Alsacien*, les *Dernières Nouvelles d'Alsace*, les *Annales de l'Académie d'Alsace*, *Rhin et Moselle*, *Les Vosges*, *Saisons d'Alsace*, l'*annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Molsheim*, etc. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, des essais, des nouvelles, des contes et des poèmes, dont l'anthologie **Le Livre d'or de la mère** qui amène l'introduction d'une nouvelle solennité dans le calendrier national : la fête des Mères.

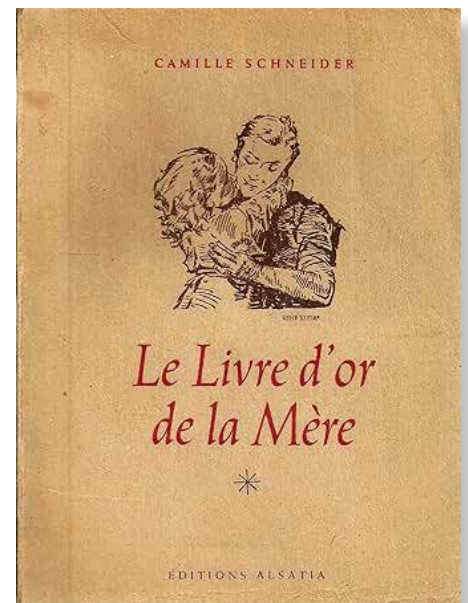
Son œuvre littéraire est fortement marquée par la figure de la mère, comme en témoigne un autre livre : *Mutter - Der Weg zum heiligen Urquell des Lebens und der Liebe*. Cet ouvrage a été écrit en hommage à sa propre mère qui n'avait pas ménagé ses efforts pour que son fils puisse réussir, malgré le décès prématuré de son père. Lorsqu'il devient enseignant, Camille Schneider demande à ses élèves de composer des poèmes et de réaliser des bricolages à l'attention de leur maman. Cette initiative – qui ne connaît d'abord qu'un écho régional – est récupérée par la suite par le régime de Vichy, pour devenir la fête des Mères telle qu'elle existe encore aujourd'hui.

Chevalier de la Légion d'Honneur en 1961, il fut également commandeur dans l'ordre des Palmes Académiques, et médaille d'Or des villes de Renchen, Bade, et de Bordeaux. Ainsi, les pouvoirs publics avaient reconnu les mérites d'une personne, déjà

titulaire de la Croix de guerre 39-45 et de la Croix du Combattant volontaire de la Résistance.

Décédé à Strasbourg le 7 août 1978, Camille SCHNEIDER avait été promu Citoyen d'Honneur de Molsheim dès 1972 "en considération des bienfaits particuliers prodigués à la Ville dans le cadre de ses activités littéraires et culturelles ». Enfin, le LEPIC de l'avenue de la Gare fut nommé Lycée Camille-Schneider en avril 1985, permettant ainsi à sa ville natale de se souvenir d'un homme qui a marqué le monde culturel alsacien un demi-siècle durant.

Grégory OSWALD



C'est entre 1920 et 1926, et à l'initiative de Camille Schneider que voit le jour une fête qui préfigure celle qui deviendra la fête des Mères. Le Livre d'or de la Mère a été édité en 1928.

Concours miss Belle en forme Alsace 2025

Voter pour la candidate n°4 !



Âgée de 29 ans et maman d'une petite fille de 6 ans, Bénédicte Cantrel s'est lancée le défi de se présenter au concours de Miss Belle en forme Alsace qui se déroulera le samedi 3 mai. Huit candidates bas-rhinoises se retrouveront sur la scène de la salle des fêtes d'Oberroedern. Les votes en ligne sont d'ores et déjà ouverts... Avis aux Molshémiens !

“ Lorsque la présidente du comité de miss Belle en forme Alsace m'a contactée, pour participer à l'élection je n'en revenais pas”, confie Bénédicte Cantrel. “Mon profil l'intéressait et j'ai accepté de relever le défi”.

Depuis le mois d'octobre, la Molshémienne a doucement mais sûrement gagné en estime de soi, à travers concours photos et surtout shootings officiels. “A l'instar des autres candidates, je dois effectuer plusieurs défis photos sur différents thèmes, précise la jeune maman. Chaque jour je me mets en scène et je publie un post ou une vidéo sur les réseaux sociaux”.

Les candidates doivent se creuser les méninges pour relever les challenges hebdomadaires. “J'apprends à avoir confiance en moi et à m'accepter telle que je suis. J'aimerais également que ce concours participe à faire évoluer le regard que les gens portent sur moi”. Aussi bizarre que cela puisse paraître, les candidates ne se considèrent pas comme des concurrentes. “À force de nous rencontrer lors des shootings, des inaugurations ou des opérations des entreprises partenaires, nous sommes même devenues des amies”, soutient l'aide à domicile. Sa fille est fière d'elle tout comme sa famille qui l'accompagne dans ses démarches. Elle prépare actuellement son défi



Pour soutenir Bénédicte Cantrel dans sa quête, il suffit de scanner le QR code et de voter pour la candidate n°4. Celles et ceux qui souhaitent se rendre sur place le jour J peuvent se procurer les billets sur la plateforme HelloAsso <https://www.helloasso.com/associations/la-beaute-des-curves/evenements/election-miss-belle-en-forme-alsace-2025>

(Document remis).

création : confectionner sa robe de gala pour le jour du concours. Du charme, de la prestance et des étincelles plein les yeux, Bénédicte en acquiert tous les jours davantage. “Seule on va vite, ensemble on va plus loin”, tel est désormais son credo...

Le samedi 3 mai, son cœur battra la chamade. Elle espère bien être couronnée Miss Belle en forme Alsace 2025 et représenter Molsheim lors de l'élection nationale qui se déroulera au mois d'octobre dans les Hauts de France. Mais quoi qu'il arrive cette expérience a d'ores et déjà été enrichissante pour la Molshémienne. “J'ai effectué de belles rencontres, j'ai surmonté mon trac”, avoue la jeune femme qui ambitionne même d'intégrer, pourquoi pas, le comité. Alors à quand une édition Miss Belle en forme Alsace à Molsheim ?



Bénédicte Cantrel habite à Molsheim, au quartier Henri Meck Très attachée à la cité Bugatti, elle espère que les Molshémiens la suivront dans cette belle aventure.



Eyup Guzle, l'architecte en charge des travaux (à g.) et Sefa Çelik, le trésorier du centre culturel turc entourent Fikret Erdiñç, le président de l'association depuis 5 ans.

Association culturelle turque

Le fruit d'une belle mobilisation

200 familles fréquentent le centre culturel turc dénommé "Fatih Camii", en hommage à un sultan ottoman du XV^e siècle. Des activités culturelles et culturelles y sont dispensées. Durant les week-ends et vacances scolaires, les enfants de la communauté sont accueillis pour une aide aux devoirs et pour diverses animations. Le point d'orgue reste le Festival annuel du printemps qui attire un public nombreux.

Situé au 3 rue Mercedes-Benz, le centre culturel turc de Molsheim refait peau neuve. "Nous poursuivons les travaux de mise en conformité sécurité et accessibilité entrepris durant l'été 2023", explique Fikret Erdiñç, le président de l'association. Le lieu de prière date de 2000 et nécessitait une complète rénovation imposée par les commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité. C'est Eyup Guzle, architecte et membre de l'association qui a été chargé

de coordonner les opérations. "Début mars, nous avons effectué 90 % des travaux", explique le professionnel. Fort de ses quelque 200 familles membres, le centre a pu compter sur l'implication de tous pour les exécuter. Le poste le plus impactant concernait la création d'un ascenseur pour desservir tous les niveaux dont une salle de prière. Un autre se rapportait à la mise en place d'un accès direct de plain-pied pour la salle du sous-sol. Il a fallu enchaîner, les travaux d'étanchéité du toit, d'isolation des

parois extérieures, de plâtrerie et de mise en peinture, de création de chiens assis, d'arrangement des extérieurs... Grâce à de nombreux donateurs privés et aux cotisations des familles, la mosquée reprend vie et s'apprête à organiser son traditionnel Festival de printemps les samedi 11 et dimanche 12 mai. Auparavant l'association tiendra une buvette à l'occasion de la braderie annuelle du 1^{er} mai. L'occasion de faire découvrir sa culture et de remettre de l'argent de côté pour de futurs aménagements.



Construit en 2000, le bâtiment a été entièrement réaménagé, à l'intérieur comme à l'extérieur pour répondre aux normes.



La construction de l'ascenseur pour desservir les étages a été l'élément le plus impactant de l'enveloppe budgétaire.

Cap sur le Festival printanier les samedi 10 et dimanche 11 mai 3 rue Mercedes-Benz

Pour découvrir la culture et les spécialités culinaires gourmandes turques, le centre culturel propose chaque année sa kermesse /festival. Cette année le rendez-vous est programmé les samedi 11 et dimanche 12 mai. Côté salé, place au kebab, lahmacun (pizza turque) et adana (brochette de

viande hachée). Quant aux spécialités sucrées, les femmes s'activeront pour proposer des baklavas et autres pâtisseries délicieuses. Côté animations, les organisateurs ont prévu des structures gonflables pour les plus jeunes sur le parking situé à l'arrière du bâtiment.



Aïkido club de Molsheim

Un art de vivre avant tout

“On ne cherche pas à évincer un adversaire mais à progresser avec un partenaire”. Telle est la philosophie de l'aïkido. Patience, persévérance et humilité sont les maîtres mots pour devenir un bon aikidoka. Fort de ses 62 membres, le club de Molsheim a profité de l'organisation d'un stage pour mettre à l'honneur l'un de ses professeurs, Domenico Muni, récemment auréolé du 5^e dan fédéral.

Dans le gymnase Atalante, ils sont quelque 60 à fouler le tatami pour participer à un stage d'aïkido. Sur un chevalet, trône le portrait du senseï Morihei Ueshiba, le fondateur de cet art martial.

En provenance d'Allemagne, de France et de Suisse, ils sont principalement venus pour elle : Micheline Tissier 7^e dan Shihan. Basée à Roquebrunne-sur-Argens dans le Var, la plus haut gradée d'Europe recherche avant tout le partage de cette discipline et dispense son précieux savoir sur de nombreux tatamis. Figure éminente de l'aïkido en France et à l'international elle est invitée pour la huitième fois dans la cité Bugatti : *“C'est une réelle chance pour notre club”*, se réjouit Raymond Butz, le président du club molshémien.

Les organisateurs ont également profité de cette journée pour mettre à l'honneur Domenico Muni, professeur principal de l'association molshémienne et récemment promu cinquième dan fédéral. Son frère Attilio lui a réservé une belle surprise en demandant à Micheline Tissier de lui remettre son quatrième Dan reconnu par l'Aïkikai Foundation de Tokyo, le tout en présence de l'adjointe Chantal Jeanpert ancienne pratiquante de cet art martial.

Domenico continuera à enseigner. Avec les quelque 60 membres du club, il invite les Molshémiens à venir partager cette discipline.

Contact :

<https://www.aikido-molsheim.fr>



Promu 5^e dan fédéral, Domenico Muni a également reçu des mains de Micheline Tissier son 4^e dan reconnu par l'Aïkikai Foundation de Tokyo - (Photo Aïkido club Molsheim).



La répétition du mouvement est nécessaire pour progresser. Il étaient près de 60 aikidokas à mettre en pratique cet adage lors d'un stage animé par Micheline Tissier.

Judo club de Molsheim

Une double consécration pour Marie-Paule

Il y avait de l'émotion et de la joie ce vendredi 28 février. Récemment auréolée de son 8^e dan qu'elle étrennait pour l'occasion au dojo du gymnase Atalante, Marie-Paule Panza a également été décorée des insignes de chevalier de l'Ordre national du mérite par Thierry Garcia, le président du judo club de Molsheim, au caveau Coulaux de l'Hôtel de la Monnaie.



Catherine Pierre, 8^e dan, médaillée mondiale, quintuple championne d'Europe (à g.) et Cathy Arnaud, 8^e dan, médaillée olympique, double championne du monde et quadruple championne d'Europe) encadrent Marie-Paule Panza qui devient la première femme de notre Région à obtenir le 8^e dan (Document remis).



Après la cérémonie au dojo, Thierry Garcia a remis les insignes de chevalier de l'Ordre national du mérite à Marie-Paule Panza devant un parterre d'invités et de personnalités.

Une joie indicible illumine le visage de Marie-Paule Panza en découvrant ses anciennes partenaires du pôle France parmi le public, Catherine Pierre et Cathy Arnaud. Les deux championnes ne pouvaient pas manquer à l'appel ! Trois judokates titulaires du 8^e dan réunies sur un même tatami, "du jamais vu à Molsheim", se réjouit Thierry Garcia. L'instigateur de cette cérémonie, est avant tout un homme de l'ombre qui œuvre à mettre en lumière les 166 licenciés du club qu'il préside... Comme Marie-Paule Panza qui a rejoint les rangs de Molsheim en 2023. La championne a goûté aux joies du judo grâce à son père, comme l'a rappelé Bernard Messner, une autre figure emblématique du judo molshémien.

Après avoir foulé de nombreux tatamis, la médaillée d'argent aux premiers championnats du monde de judo féminins en 1980 aspire à davantage de tranquillité mais continue à transmettre.

"Ce grade me donne des devoirs supplémentaires", estime la sexagénaire. Son engagement lui vaut d'être nommée au grade de chevalier dans l'Ordre national du mérite lors de la promotion du 15 janvier 2025. Et c'est un autre gradé, Thierry Garcia, qui lui remet ces insignes. La boucle est bouclée car tous deux partagent la même humilité et la même passion, celle de continuer à transmettre le code moral du judo : politesse, courage, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi et amitié...

Contact :

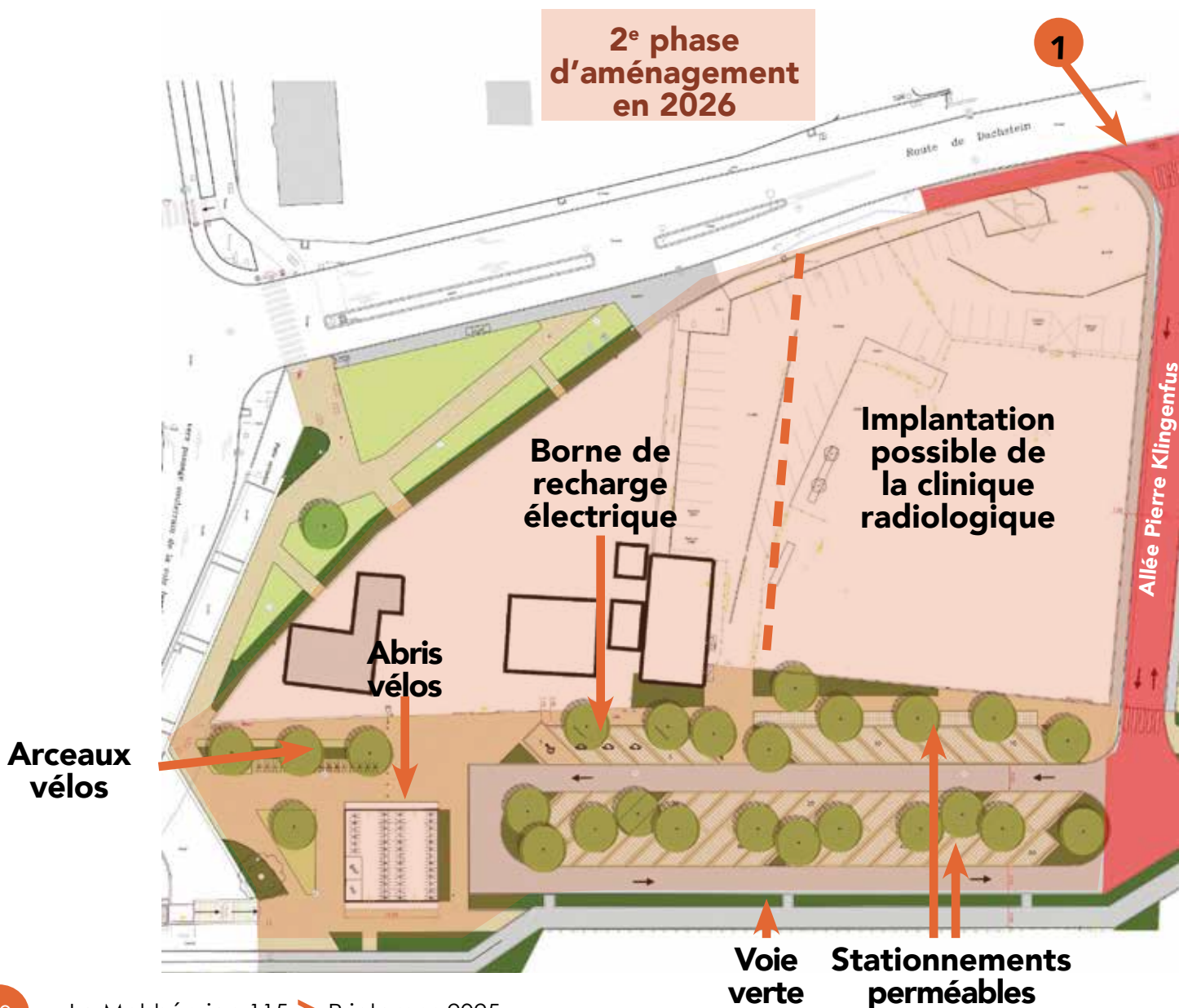
judoclubmolsheim@gmail.com

Aménagement des abords de la gare côté centre-ville

1^{ère} étape : desservir la Maison médicale

La construction de la maison médicale Albert Schweitzer est quasi achevée. Son inauguration est prévue à la fin du premier semestre 2025. Parallèlement la Ville de Molsheim entreprend la création d'une nouvelle voirie d'accès à cette structure et de liaison entre la route de Dachstein et l'allée Pierre Klingenfus. Dans cette optique, le bâtiment Jardina a été démoli. Après l'implantation et le raccordement des réseaux secs (fibre et électricité) par l'entreprise Sogeca, Eiffage route s'attaquera, durant la deuxième moitié du mois d'avril, à la création de la première partie de voirie (chaussée et trottoir) de l'allée Pierre Klingenfus. 1

Fin mai ce sera le second tronçon de l'allée Pierre Klingenfus qui sera réaménagé. Il est prévu de tirer les enrobés définitifs à la fin du second semestre 2025. Le coût total du prolongement de l'allée Pierre Klingenfus s'établit à près de 700 000 euros. En 2026, la Ville compte bien poursuivre la rénovation de ce quartier en implantant une zone de stationnements perméables pour assurer l'infiltration des eaux pluviales. Une borne de recharge électrique sera également installée pour compléter l'offre déjà existante sur le territoire. Le garage à vélos devrait être remplacé par un nouvel abri localisé sur le parvis afin de sécuriser le passage de la piste cyclable le



long de la voie ferrée. Ces aménagements pressentis représentent un investissement de près d'1,4 million d'euros programmé en 2026.

L'installation du cabinet de radiologie

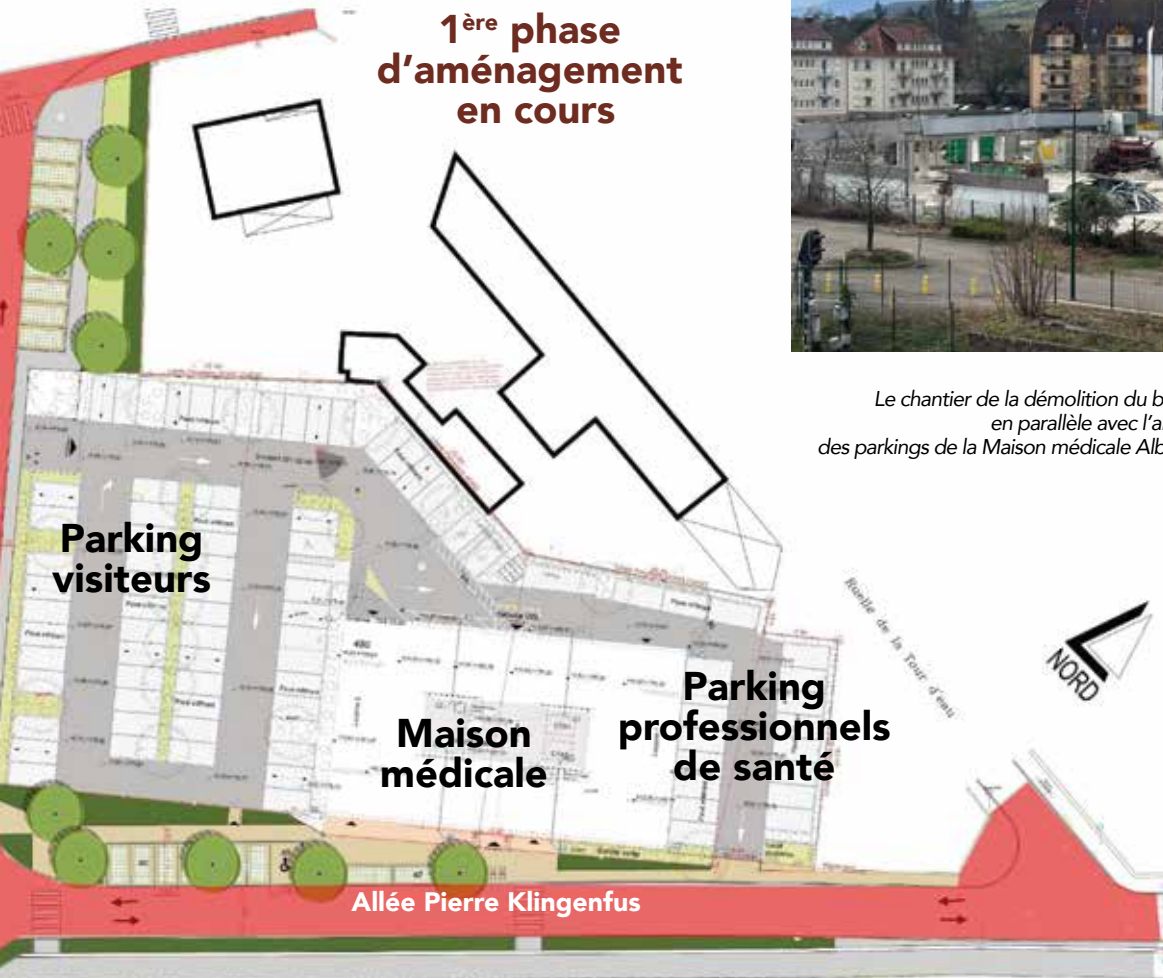
Pour l'heure, la Ville est en pourparlers avec le cabinet de radiologie actuellement implanté allée Carl. Doté des équipements de radiologie classiques d'un scanner et d'une IRM, le centre d'imagerie médicale vient d'obtenir l'autorisation d'exploiter une seconde IRM. Il envisage de s'installer à côté de la Maison Albert Schweitzer, ce qui représente une formidable nouvelle pour le territoire de Molsheim et constituerait un véritable pôle médical à l'entrée de la Ville et à proximité de la gare.



Avant de démolir le bâtiment il a fallu procéder à son déplombage et à son désamiantage. Cette opération a été confiée à une entreprise spécialisée.



Le chantier de la démolition du bâtiment Jardina se déroule en parallèle avec l'aménagement des parkings de la Maison médicale Albert Schweitzer (document remis).



Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux

École maternelle de la Bruche

Le chantier de l'école maternelle de la Bruche a débuté après l'installation de la base vie et le désamiantage des appuis et des rebords de fenêtre. L'entreprise Scheiber SAS a démarré le gros œuvre le lundi 3 mars par les travaux d'extension du bâtiment à l'arrière de l'école. Cette phase qui devrait durer jusqu'au 1^{er} trimestre 2026 concerne la construction de la bibliothèque, de l'espace de

restauration ainsi que d'une sixième salle de classe. Les services périscolaires devraient déménager dans cette nouvelle aile durant la rénovation de la salle de repos et du périscolaire actuel. Les salles de classe seront rénovées au courant du 2^e trimestre 2026. L'opération devrait s'achever pour la rentrée scolaire 2026. Son coût total prévisionnel s'élève à 4,7 millions d'euros.



Une conduite d'eau potable a dû être déviée et un nouveau branchement a été installé.



Les travaux ont démarré début mars par la construction de l'extension à l'arrière de l'école.

Quartier Henri-Meck

Les travaux de rénovation du quartier Henri-Meck se terminent. Fin mars, l'entreprise de génie civil GTM TP a restauré le muret situé le long de la rue du Député-Maire Lehn pour une mise aux normes du garde-corps. S'agissant du pont de l'Union européenne qui franchit la Bruche, le système d'étanchéité liquide sur les trottoirs situés de

part et d'autre de la chaussée devrait être posé durant les vacances de printemps ainsi que les réglettes Led équipant les mains courantes. Quant à la passerelle enjambant le canal Coulaux pour assurer une desserte sécurisée de la cité scolaire Henri-Meck, elle est opérationnelle depuis le jeudi 13 mars.



Fin mars GTM TP a entrepris la restauration du muret le long de la rue du Député-Maire Lehn.



La passerelle Coulaux a été ouverte aux modes de circulation douce le jeudi 13 mars

Pont Charles Mistler

Les travaux de démolition/reconstruction du pont Mistler se poursuivent. La société Roca a procédé au découpage du tablier et de la pile centrale. Des micropieux ont été forés et les culées ont été réalisées. Conformément à la loi sur l'eau, le pont a été légèrement surélevé pour atteindre la même cote que la passerelle adjacente. Le nouveau tablier a été installé le lundi 3 mars. C'est la société Boas déjà missionnée pour la passerelle Coulaux qui réalisera les essais de charge durant les vacances de printemps.

En parallèle Eiffage route procédera à la pose des enrobés sur l'ensemble de la rue Charles Mistler. La Ville en profitera pour réhabiliter par la suite les trois tronçons les plus abîmés de la rue des Sports.

Durant toute la durée du chantier la rue Charles Mistler est totalement interdite à la circulation.



Le tablier du pont Mistler a été installé le lundi 3 mars. Il s'agira maintenant pour Eiffage Route de réaliser les enrobés et de reprendre les pistes cyclables et les trottoirs pour lisser la pente induite par le surélévement du pont.

Rénovation de l'éclairage public

Dans le cadre de ses actions en faveur du développement durable et de la réduction de sa consommation d'énergie, la Ville de Molsheim procède au remplacement de 662 lampes d'éclairage public par des luminaires Led.

Les travaux ont démarré le lundi 17 mars et dureront jusqu'à fin avril 2025. Une quarantaine de rues situées notamment dans la Zone Ecoparc, au quartier du Muehlweg, ou dans celui proche de la gare sont concernées par cette opération. Sur la seule route industrielle de la Hardt, 108 luminaires seront ainsi changés par l'entreprise Sogeca, titulaire du marché. Pour mémoire, la Ville a volontairement choisi d'atténuer la lumière à l'allumage à 80 % de l'intensité lumineuse maximale. De 23 h à 6 h du matin, cette intensité est même diminuée à 40 % pour réduire la pollution lumineuse tout en garantissant un sentiment de sécurité au sein de la cité. Le montant total de cette opération s'établit à 425 000 euros TTC mais la rénovation du parc de luminaires d'éclairage public est éligible à des subventions de l'État.

Conçue pour être économe en énergie tout en



Eclantec, VHM éclairage, Ragni et Rohl sont les quatre marques de luminaires qui équiperont les mâts d'éclairage de la Ville.

émettant un minimum de chaleur, cette technologie est adoptée dans la plupart des collectivités soucieuses de l'environnement. À la fin de cette campagne, il restera à changer les sources lumineuses localisées au centre-ville.

A venir : Travaux quartier Kling

La Communauté de communes de la Région de Molsheim-Mutzig entreprend des travaux de rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement des rues situées dans le quartier

Kling au courant de ce printemps. A l'issue de ce chantier, la Ville réhabilitera les enrobés des chaussées et des trottoirs tout en favorisant l'infiltration des eaux de pluie pour assurer les recharges des sols en eau.

Quoi de neuf ?

Traiteur Azevedo

Installés au 17 rue du Maréchal Kellermann depuis 2018, Daniel Azevedo et son épouse Marie consacraient principalement leur activité aux entreprises, comités d'entreprises et collèges. Reconnu pour ses spécialités végétales et sans gluten, le traiteur se fait vite un nom et travaille avec des collectivités territoriales et le lycée le Corbusier. *"Nous avons été sollicités pour l'inauguration de Pompac et travaillons régulièrement avec des sociétés locales"*. Plus récemment le couple s'est orienté vers les prestations auprès de particuliers. Leur force est leur capacité à s'adapter à tous les profils, quels que soient le nombre de personnes - de 2 à 320 -, les goûts des clients et le budget alloué. *"Nous faisons du sur mesure à partir de produits frais"*. Le traiteur propose également des plats du jour. A découvrir, à tester et à adopter !

Sur rendez-vous - tél. 06 12 98 49 25
[f traiteur Azevedo - https://www.traiteur-azevedo.fr/](https://www.traiteur-azevedo.fr/)
azevedo.traiteur@gmail.com



David et Marie Azevedo étudient toutes les demandes. N'hésitez pas à les contacter pour l'organisation d'un prochain buffet !



"Chez Hevi Grill, tout est 100 % maison et élaboré avec des produits frais", assure Hasan Cocelli.

Hevi Grill

Ouvert depuis le 9 janvier au 6 rue des Vosges, Hevi Grill propose de redécouvrir la cuisine turque autrement. Hasan Cocelli et son épouse, Gulbahar, habitent à Lingolsheim et ont jeté leur dévolu sur l'espace dénommé auparavant O'P'tit Grill. *"La restauration c'est mon métier"*, explique le quadragénaire qui gérait un établissement similaire à Haguenau. *"Tout est fait maison et avec des produits frais"* : des yufkas, aux pides en passant par les pizzas, les salades et même les tartes flambées. Sa sauce blanche accompagne à merveille ses doners et autres spécialités turques. L'offre est variée et le chef propose également des formules dont une dédiée aux étudiants. Une terrasse extérieure permet aux usagers de déguster leur plat sur place. Le couple est à la recherche d'un local aux alentours pour entreposer son stock. Avis aux amateurs !

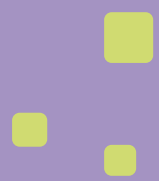
Heures d'ouverture : du lundi au dimanche de 11 h à 22 h 30
 Tél. 09 81 43 62 27 - [f](https://www.facebook.com/HeviGrill) [i](https://www.instagram.com/HeviGrill) [t](https://www.tiktok.com/@HeviGrill) Hevi Grill

Appel : Nouveaux commerçants, vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?

contactez-nous :

Service communication

tél. 03 88 49 58 28 - communication@molsheim.fr



Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1^{er} décembre 2024 au 28 février 2025.

Les avis de naissance, hors ville de Molsheim, sont transmis à notre service État civil. Depuis plusieurs mois, plusieurs communes précisent la mention « pas de publication dans la presse » alors que les parents ne semblent pas avoir été consultés. Nous vous proposons de diffuser la naissance de votre (vos) enfant (s) ainsi que votre mariage dans la page état civil de notre bulletin municipal le Molshémien. Si vous souhaitez ne pas faire figurer ces éléments, nous vous prions de nous en informer en adressant un mail à etat-civil@molsheim.fr

Naissances

Bienvenue à ...

Décembre 2024

- Emma,** fille d'Océane HERRMANN et de Dylan BROMBACHER
- Oscar,** fils d'Emily OKOH et de Maxime LAVIGNE
- Romy,** fille d'Alexandra CARRE et de Julien SUISSE
- Arès,** fils de Paule FOLLET et de Kévin RUDLOFF
- Téo,** fils de Léa DI MARCO et de Ben Cheick BATOE
- Léa,** fille Laura BAILLY et de Simon POISBEAU
- Maëlys,** fille d'Éva MUNIER et de Jérôme TOTH



Janvier 2025

- Mathéo,** fils de Manuela DA SILVA OLIVEIRA et de Benoît SANTAMARIANOVA
- Soan,** fils d'Amandine QUIRIN et de Kévin DUPONCHELLE
- Abraham,** fils de Valérie DIE
- Aliyah,** fille de Gabrielle REGNIER et d'Ergün KELLECI
- Adrian,** fils de Tamara ASIMI et d'Armin ASIMI



Février 2025

- Victoria,** fille de Juliette HAAS
- Armand,** fils d'Astrid RAMBOURG et de Maxime MERKLEN
- Abdulhamid,** fils d'Ummugulsun KARAMAN et de Yakup YILDIRIM

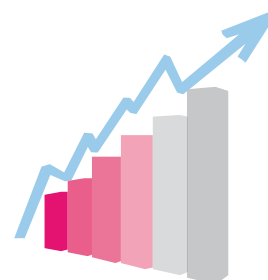
Mariages

Tous nos vœux de bonheur à...

Justin LE MEUR et Iuliia SMIRNYKH	28 décembre	Furkan ASLAN et Imene DORBANI	15 février
Antonio RECUPIDO et Lucy CAWDREY	28 décembre	Maxime, Paul, Roger WELKER et Luana BECKING	15 février
Thibault ROBERT-BACRO et Dana ESPINOSA GONZALEZ	14 février		

Les statistiques 2024

Naissances	67 dont 2 à Molsheim
Décès	106 dont 60 à Molsheim
Mariages	38
Divorces	16



Le groupe "Molsheim, l'Avenir avec Vous"

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

La question de la pérennité du commerce et de l'artisanat en centre-ville transcende les critères de taille et de géographie. Rares sont les communes françaises à échapper à cette problématique et aux débats qui peuvent en découler, du centre-ville de Strasbourg aux cœurs de nos petits villages.

La complexité de cette matière tient notamment à la nécessité de conjuguer des intérêts multiples :

- celui des propriétaires bailleurs des locaux commerciaux, qui fixent les conditions d'accès à leurs biens
- celui des commerçants et artisans, qui sont les porteurs d'initiatives et supportent le risque économique
- celui des consommateurs, qui doivent, lorsque l'offre existe, permettre sa pérennité alors même que nous vivons dans un monde ultra-concurrentiel et que le pouvoir d'achat est trop souvent en berne.

Les communes n'ont évidemment pas de rôle décisionnaire s'agissant d'un domaine privé et peuvent uniquement s'efforcer de réunir au mieux les conditions utiles au développement non seulement de l'offre, mais également de la demande.

Dans la limite de nos capacités, nous avons, à Molsheim, engagé depuis longtemps les mesures qui nous semblaient utiles, en soutenant les initiatives de nos commerçants et artisans, en veillant à l'accessibilité de la ville, y compris à travers une offre de stationnement suffisante, et en n'hésitant pas à recourir au droit de préemption, lors de la mise en vente de locaux, pour assurer le maintien d'une activité utile à nos concitoyens.

L'installation de la boucherie, l'extension de la supérette ou l'ouverture prochaine d'une épicerie spécialisée témoignent de notre volonté d'être pro actifs en la matière. Un commerce d'habillement a tout récemment vu le jour rue des Capucins. Deux autres encore ouvriront prochainement leurs portes à Molsheim. À chacun de nous de les soutenir pour assurer leur développement et leur bonne santé !

Bien cordialement,

Mesdames et Messieurs Christophe Backert, Valérie Bailly, Ali Celepci, Yann-Loïc Deruwez, Aimée Dietrich, Evelyne Dingens, Jean Engel, Laurent Furst, Sylvie Giaconia-Wantz, Alain Gilardot, Martine Joerger-Pividori, Philippe Heitz, Martial Heller, Nicolas Hitier, Chantal Jeanpert, Maxime Lavigne, Patrick Marchini, Sabrina Risbec, Gilbert Steck, Sylvie Teterycz, Christelle Tonner-Wagner, Amélie Tusha, Catherine Wolff et Typhaine Ziminski.

Conformément à l'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale".

Le groupe Réveillons Molsheim !

Texte non parvenu

Mesdames et Messieurs Valérie Deblock, François Orsat, Thierry Peter, Marie-Bernadette Piettre et Jean-Michel Weber.

23€



LA TABLE DU DIANA
Molsheim

OFFRE LUNCH

Plat du jour + Café Gourmand
VALABLE LE MIDI DU LUNDI AU VENDREDI*



14 RUE SAINTE-ODILE
PONT DE LA BRUCHE
67120 MOLSHEIM

INFO@HOTEL-DIANA.COM
+33 (0) 3 88 38 51 59
HOTEL-DIANA.COM

RÉSERVEZ
VOTRE TABLE

@LATABLEDUDIANA

*PROHIBÉ EN ENVIRONNEMENT DE LA CARTE.
LABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

JOST 38, route Ecospace
67120 MOLSHEIM
Tél. 03 88 38 32 99
info@jost-sa.com
www.jost-sa.com



VERTS LOISIRS
L'expertise jardin

CONSEIL

RÉPARATION

VENTE








BUCEREP GROUPE

Pour annoncer, à titre
préférentiel, dans le bulletin
de Molsheim

Tél. 06 77 52 38 96
www.bucerep.com
Mail. mgreth.bucerep@free.fr



Maisons individuelles





0
3
8
8
6
7
9
1
9
0

maisons-weitel.com



MOLSHEIM

LES MOLSHÉMIENS ONT DU TALENT #3

SAMEDI 14 JUI
DIMANCHE 15 JUI
DE 10 H À 18 H



HÔTEL DE LA MONNAIE - ENTRÉE GRATUITE

www.molsheim.fr

MARDI PASS

15%

SUR TOUTES LES MARQUES CARREFOUR*



***Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**
Avec la Carte de crédit PASS vous choisissez le mode de règlement au la touche correspondante sur le terminal de paiement* soit au comptant selon l'option choisie sur votre contrat de crédit renouvelable soit à crédit au TEG* inscrite en vigueur au moment de son utilisation. Délai legal de rétractation de 14 jours. Carte réservée aux particuliers majeurs sous réserve d'habitat et d'occupation par Carrefour Banque. RCS 51997 et 513 818 005. N° 0862... 07 527 516 (www.ora.fr). Voir conditions tarifaires et taux en vigueur susceptibles de varier sur Carrefour Banque.fr.
Plus tout autre produit de marque Carrefour des rayons alimentaires, drogues, hygiène et parfums, et non alimentaires: Carrefour, Carrefour Baby, Carrefour Bio, Carrefour Bon Appétit, Carrefour Classic, Carrefour Compagnon, Carrefour Eco Planet, Carrefour Essentiel, Carrefour Expert, Carrefour Extra, Carrefour Home, Carrefour Kids, Carrefour La Marche, Carrefour Marin, Carrefour No-Gluten, Carrefour Original, Carrefour Sélection, Carrefour Sensation, Carrefour Soft, Carrefour Stages, Carrefour Village, Carrefour, l'ensemble PÉPITES DRUPELLES d'une remise de 10% en règlement au comptant ou à crédit avec la Carte Plus rattachée au Compte de Club Carrefour. Cet avantage ne se cumule pas avec les promotions en cours. Les produits de catégorie et le panier. Avantages du Club Carrefour. Les produits à la pesée sont exclus de l'avantage.

FACILITEZ-VOUS LA VIE
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI



POMPAC

www.pompac.fr

le bon choix

VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE NOUVEAU MAGASIN Pompac Molsheim

2000 m²

de libre-service et de showroom

Z.A. Ecoparc, 39, Route Ecospace - 67120 MOLSHHEIM
03 88 19 82 10 - info.molsheim@pompac.fr

EN SAVOIR PLUS SUR POMPAC.FR



Offres exclusives

réservées aux particuliers

Dès 150€ d'achats TTC

20€*

DE RÉDUCTION IMMÉDIATE
*valable jusqu'au 30/09/2025, réservé aux particuliers sur présentation de ce coupon en expo ou au comptoir. Non cumulable entre eux et avec d'autres promotions en cours.

Dès 400€ d'achats TTC

50€*

DE RÉDUCTION IMMÉDIATE
*valable jusqu'au 30/09/2025, réservé aux particuliers sur présentation de ce coupon en expo ou au comptoir. Non cumulable entre eux et avec d'autres promotions en cours.

Dès 1000€ d'achats TTC

120€*

DE RÉDUCTION IMMÉDIATE
*valable jusqu'au 30/09/2025, réservé aux particuliers sur présentation de ce coupon en expo ou au comptoir. Non cumulable entre eux et avec d'autres promotions en cours.

Dès 1900€ d'achats TTC

200€*

DE RÉDUCTION IMMÉDIATE
*valable jusqu'au 30/09/2025, réservé aux particuliers sur présentation de ce coupon en expo ou au comptoir. Non cumulable entre eux et avec d'autres promotions en cours.



ESPACE **Aubade** **ÉNERGIES**
SALLE DE BAINS • CARRELAGE RENOUEVABLES